

Réunion des délégués du personnel vendredi 20 novembre 2015 (site d'Annecy)



QUESTIONS POSEES PAR VOS ELUS CGT

Emploi : Questions

Nombre de démissions par catégorie pour le mois et en cumul depuis le 1er janvier 2015 sur le site d'Annecy ?

Réponses de la Direction :

Octobre: 1 ► 1 ETAM

Cumul: 14 ► 4 Ouvriers; 6 ETAM ; 4 Cadres

Nombre de départs en retraite par catégorie pour le mois et en cumul depuis le 1er janvier 2015 sur le site d'Annecy ?

octobre : 2 ► 1 Ouvriers; 1 ETAM

Cumul: 26 ► 18 Ouvriers; 6 ETAM ; 2 Cadres

Nombre d'embauches en CDI par catégorie pour le mois et en cumul depuis le 1er janvier 2015 sur le site d'Annecy ?

octobre: 13 ► 3 Ouvriers; 4 ETAM ; 6 Cadre

Cumul: 72 ► 26 Ouvriers; 31 ETAM; 15 Cadres

Effectif total et par catégorie sur le site d'Annecy au 1er novembre 2015 ?

► 1016 salariés dont 338 Ouvriers ; 381 ETAM ; 297 Cadres

Effectifs intérimaires par catégorie sur le site d'Annecy au 1er novembre 2015 ? : ► 40 Ouvriers ; 10 ETAM ; 2 Cadres

Divers :

Nous demandons que d'autres modèles de chaussures de sécurité soient proposés aux salariés. Celles utilisées actuellement ne sont du tout étanches.

Réponses de la Direction:

Il existe actuellement au catalogue 3 modèles de chaussures de sécurité normées S3 (adaptées aux milieux humides) . Un nouveau modèle S3 est en cours d'étude et sera prochainement proposé en essai.

Commentaire CGT

Lors de la réunion, Monsieur LOUVIER, directeur Usine est venu répondre aux questions des délégués du personnel sur le schéma du plan industriel dévoilé à l'ensemble du personnel. Concernant le site d'Annecy, la CGT a fait part de ses inquiétudes sur des activités qui pourraient être délocalisées ou externalisées, notamment le traitement thermique (en même temps que la fermeture du bâtiment B) . La direction confirme qu'une partie du traitement thermique sera délocalisée sur Sibiu afin de traiter les pièces au plus près des sites de fabrication. Elle n'écarte pas aussi l'idée de sous-traitance dans ce domaine. La Direction a réaffirmé opérer en douceur puisque le plan va s'étendre sur cinq ans. L'affaire récente avec la société Volvo a suscité de la part des élus des interrogations sur le déroulement du plan, et de manière plus général sur les emplois, les salaires et les investissements. La Direction a considéré qu'il était trop tôt pour donner des éléments de réponse. Les élus CGT ont aussi fait part des inquiétudes des salariés sur leurs futures affectations et la CGT a demandé qu'on prenne bien en considération le souhait de chaque personne. Elle reste aussi prudente et vigilante sur les conséquences du schéma industriel. Pour toutes ces raisons, la CGT a demandé lors du Comité d'entreprise, une commission de suivi pour être informée régulièrement du déroulement. Ce sera aussi l'occasion de faire remonter les préoccupations des salariés. En attendant, sur le site d'Annecy notamment au bâtiment B, l'embauche en CDI des intérimaires doit se poursuivre.